

# Lancement du programme Leader 2023 - 2027

---

JEAN-PAUL DAVID, PRÉSIDENT DU GAL ALPES ET PRÉALPES D'AZUR

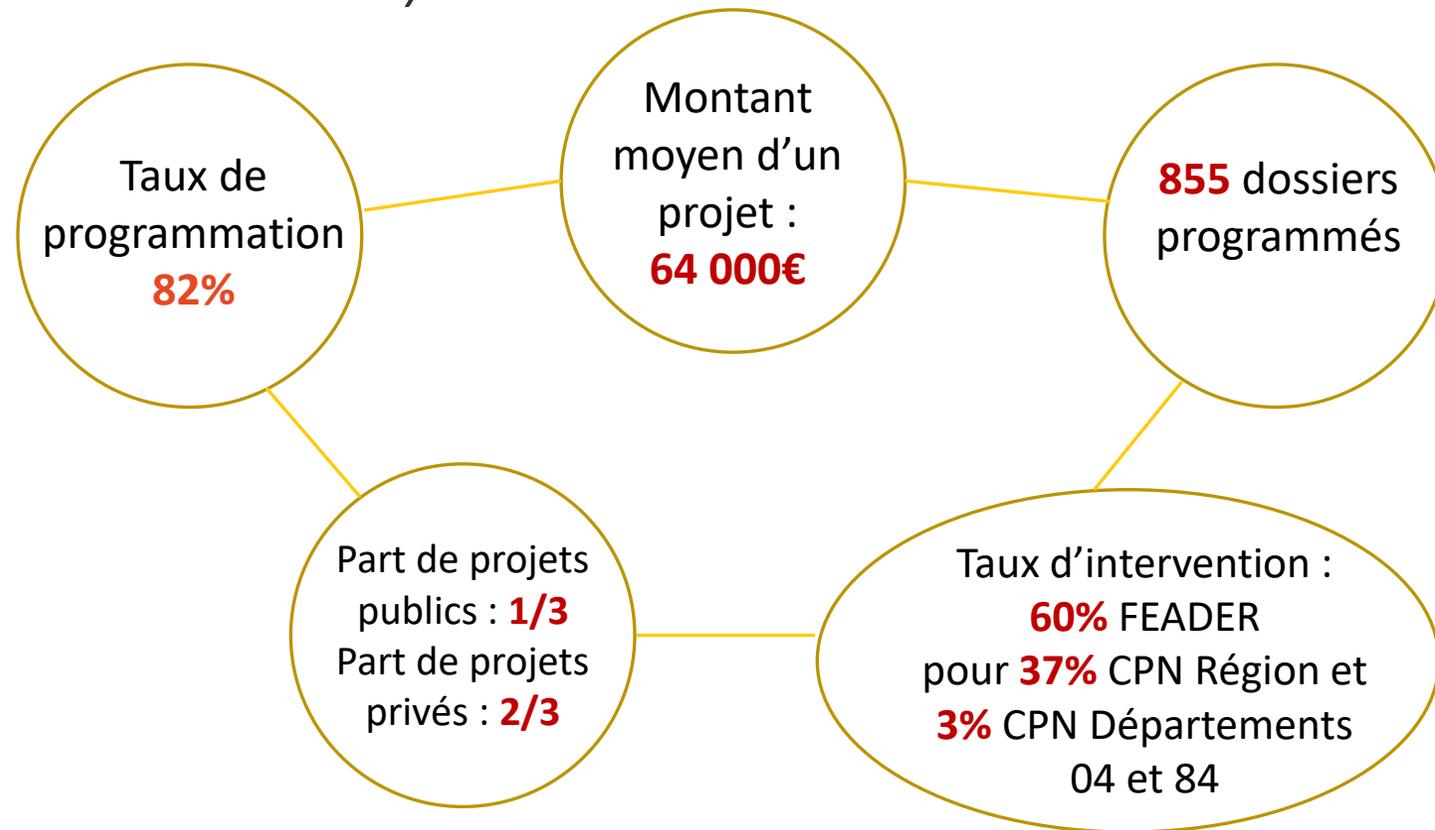
NATHALIE ARCHAIMBAULT, VICE-PRÉSIDENTE DU GAL HAUTE PROVENCE LUBERON

# Fondamentaux LEADER

- ▶ LEADER est un acronyme pour « **Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale** ».
- ▶ LEADER 2023-2027 est **la 6<sup>ème</sup> génération** d'une initiative portée par la Commission européenne. LEADER 2007-2013 marque l'intégration de cette initiative communautaire dans le **FEADER**.
- ▶ LEADER est une méthode de gouvernance qui doit apporter une **valeur ajoutée** au territoire où elle est mise en œuvre.

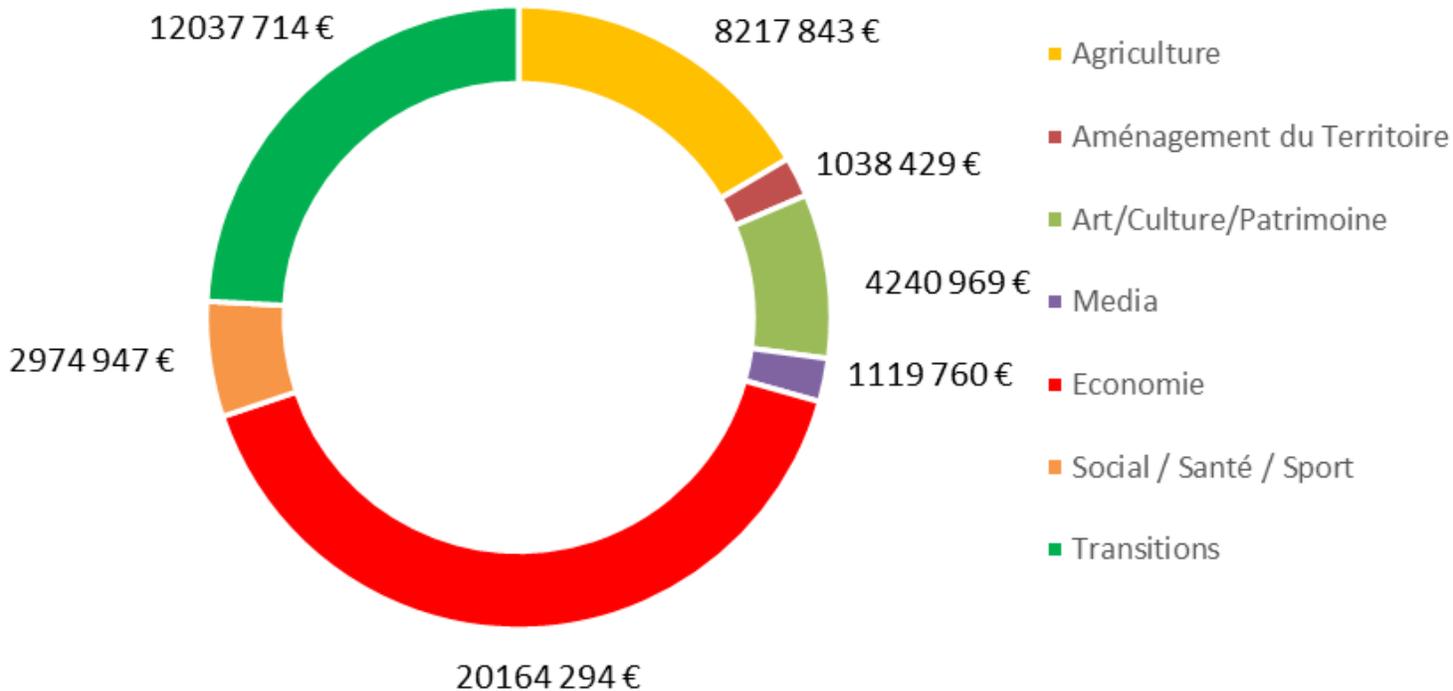
# Les chiffres de la programmation 2015 - 2023

Sur 2015-2023, LEADER représentera au final **57 M€ (34M€ de FEADER et 23M€ de CPN)** au bénéfice des territoires ruraux de la Région, soit une enveloppe de **1,5 à 3 millions d'euros par GAL** (dont 25% consacrés à l'animation).



# Montants et nombre de dossiers par secteur

Projets LEADER 2015-2022 par thématique  
Actuellement : 813 projets pour 50 M€



Thématique	Sous-Thématique
Agriculture	
Aménagement du territoire	
Art/Culture/Patrimoine	Culture/Art Patrimoine
Communication	Media
Economie	Artisanat Commerce Construction Entrepreneuriat ESS Forêt Industrie SMART Tourisme
Social	Services sociaux/Santé
Transitions	Mobilité Transition agri/alim Educ. environnement TEE

# Programme LEADER 2023 – 2027

## 11 territoires de GAL sélectionnés

---

✚ Pays d'Arles

✚ Haute Provence Luberon

✚ Ventoux

✚ Sisteronais Buëch

✚ Provence Alpes Agglomération

✚ Provence verte - Ste Baume

✚ Grand briançonnais

✚ Pays Gapençais

✚ Montagne Alpes Azur

✚ Grand Verdon

✚ Dracénie/ Pays de Fayence

## Groupes d'Action Locale LEADER 2023/2027

 GAL 2023-2027

EPCI :

 Communauté de communes

 Communauté d'agglomération

 Métropole

 Parc naturel régional

Limites administratives :

 Limite de région

 Limite de département

 Chef-lieu de département  
ou d'arrondissement

Sources :  
DBM/SBPTR  
Fond ADMIN EXPRESS COG © - © IGN

# Les stratégies des territoires

---

Les stratégies proposées par les candidats (PETR, EPCI, PNR) menées en concertation avec les acteurs locaux pour répondre aux besoins et aux enjeux de développement local, recouvrent **73% des territoires ruraux de la région (22 980 km<sup>2</sup>), près d'1 million d'habitants (988 805) et 677 communes.**

# La transition engagée sur les territoires



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural  
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

## Lutte contre le changement climatique, protection de la biodiversité, résilience des territoires

- ▶ Développer une **économie territorialisée, innovante, écologique et solidaire, basée sur les ressources locales,**
- ▶ **Maitriser les ressources,** consommer moins et mieux, prévenir les risques : foncier, eau, énergie,
- ▶ **Renforcer les liens sociaux, réduire les fractures et les précarités, consolider les services de proximité pour tous** : parentalité, vieillissement, culture, mobilité, habitat,
- ▶ Favoriser le recours aux **mobilités alternatives** à l'autosolisme,
- ▶ Mobiliser **les potentiels agricoles pour une alimentation locale** en veillant à réduire les inégalités et la précarité alimentaire,
- ▶ **Faciliter l'engagement des citoyens et des collectivités** dans les transitions écologiques, énergétiques et alimentaires au quotidien.